

Date de dépôt : 21 juin 2021

Pétition

pour une réhabilitation des dégagements visuels sur la rade et le lac

Mesdames et
Messieurs les député-es,

Nous, soussigné-es, demandons aux autorités compétentes de la Ville de Genève et du canton de Genève la restitution de la totalité des dégagements visuels en direction du lac et de toute la rade, ce depuis le quai Gustave-Ador jusqu'au quai de Cologny à la hauteur de la rampe de Cologny.

En effet, notre pétition s'inscrit dans le projet déposé par la Ville de Genève sous l'intitulé « Rapport final de la Ville de Genève sur l'image directrice de la Rade » (5.2019).

Constatant que la symétrie de la composition architecturale et paysagère de la rade a été entièrement dégradée.

Observant, en particulier, que l'écrin visuel harmonieux tant apprécié des promeneurs et touristes a disparu à cause des obstacles visuels créés par les différentes nouvelles constructions présentes sur la place des Eaux-Vives, nous demandons :

- le démantèlement des bâtiments des pêcheurs et de la buvette du Môle ;
- la disparition des édicules ronds en béton au profit d'un enfouissement partiel ou total (similaire à celui présent au quai de Cologny à la hauteur de la Tour carrée) ;
- le refus de tout aménagement futur ne respectant pas intégralement le dégagement visuel, soit à 1,50 mètre de hauteur depuis le niveau du lac (371,85 m) ;
- la suppression de l'alignement d'arbres sur la digue nord ;
- le respect des objectifs du « Rapport final de la Ville de Genève sur l'image directrice de la Rade » (5.2019) stipulant : « le panorama, qui des

quais, s'étend d'une part sur les Alpes et les Préalpes, et d'autre part sur le Jura, est incomparable et mérite largement que l'esprit architectural de la rade conserve sa relation étroite avec les vues lointaines qui donnent à voir sur le grand paysage local » (p. 11) et « la restitution du confort visuel des piétons afin de favoriser la promenade tout en respectant la vue sur la rade » (p. 18), ainsi que « les objectifs de réaménagement de la rade doivent systématiquement tenir compte du paysage : les dégagements, les vues doivent être préservées voire améliorées » (p. 14).

Pour rappel, l'essor du tourisme a participé au projet de métamorphose de la ville, une ville moderne tournée vers le lac, jusqu'à l'Île Rousseau, puis vers le large avec la création de la rade. L'urbanisation néoclassique avec des fronts de quais homogènes a régularisé et harmonisé l'image de Genève. Elle attire d'innombrables visiteurs. Ceux-ci emportent de Genève l'image colorée d'un « paysage-monde » : le lac, transparent et lumineux qui habille la cité presque horizontale, dominée par la cathédrale sur son horizon alpin. Un capital, que Théophile Gauthier résume : « Genève nous avait donné tous les plaisirs qu'un dimanche peut permettre : une promenade sur le lac, un merveilleux coucher de soleil sur le Mont Blanc, devenu rose... ». Les vues sur la ville par-delà la rade sont demeurées, à travers des lois sur les constructions, les plans d'extension, les plans directeurs cantonaux, le plan de site de la rade, etc., le souci permanent des urbanistes et des conservateurs du patrimoine genevois jusqu'à nos jours ; ce que nous souhaitons pérenniser par cette pétition.

N.B. 37 signatures¹

LARAGE (Association pour la
réhabilitation des dégagements
visuels sur la rade et le lac et la
rade de Genève)

M. Séverin Brocher
82, boulevard Carl-Vogt
1205 Genève

¹ Pour information, la pétition est en outre munie de 33 signatures électroniques